

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SENTIER-ARTS ET METIERS

Réunion du 20 septembre 2022

Présent.e.s: Gilles-Henri BAILLY, Maëva C, Pierre DE LIGNY-BOUDREAU, Dominique GIRARD, Sabrina JAMET, Francis LEBISSONNAIS, Anne-Lise NESA, Bruno SALLERAS, Fabienne WEHRLE

Présent.e non inscrit au Conseil de quartier : Nadia CHAMBOUN

Mairie: Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

En l'absence de l'élu référent, et postérieurement à la réunion, la mairie apporte les réponses aux questions posées par le Conseil de quartier avant l'été.

Le Conseil de quartier a identifié certaines rues comme faisant régulièrement l'objet d'épanchement d'urine, afin qu'elles puissent faire l'objet d'un nettoyage plus soutenu. Ces propositions ne semblent pas avoir été retenues. Pourquoi?

Comme expliqué par la DPE lors de la présentation du nouveau plan de propreté en mai dernier, l'intégration d'une rue aux titre des fréquences « intensive » et « intensive + » se fait toujours au détriment d'une autre voie. Il a donc fallu faire des choix.

Pour autant, cela ne veut pas dire que les rues précitées ne sont pas traitées de manière soutenue à une période donnée. Plusieurs opérations de nettoyage et lavage renforcé sont d'ores et déjà programmées à court terme passage du Pont aux Biches et rue Guérin-Boisseau.

Pourquoi les tags et affichage sauvages n'ont pas été repris dans les cartes des points noirs du quartier alors que la situation est loin d'être réglée?

Le traitement et la gestion des tags n'est pas une prestation incluse dans la définition du plan de propreté, lequel concerne avant tout le plan de lavage.

Cependant la division territoriale de Propreté de Paris Centre traite au quotidien la présence des graffitis dans l'espace public, par le biais des signalements effectués via Dans Ma Rue et les remontées transmises à la Mairie.

Le Conseil de quartier suggère de transformer la rue Guerin-Boisseau en rue des services (parking à vélos par exemple). Comment le Conseil de quartier peut-il avancer sur ce sujet ? Le Conseil de quartier pourra proposer un projet sur la Guérin Boisseau dans le cadre du 2º quartier de la démarche Embellir votre quartier, qui concerne le quartier Sentier-Opéra-Vendôme. La concertation s'ouvrira en 2023, la Mairie ne manquera pas d'y associer le Conseil de quartier.

<u>Est-il aussi envisagé d'expérimenter les urinoirs actuellement en essai sur l'Île Saint Louis dans le guartier Sentier-Arts et Métiers ?</u>

La Mairie avait une expérimentation avec des Uritrottoirs sur Paris mais ils ont été déposés mi-juin 2022. Il s'agissait d'une expérimentation et la conclusion était que la Ville de Paris ne souhaitait pas garder ces mobiliers qui ont été finalement peu utilisés, mal compris par les usagers (urinoirs sur la voie publique, avec les problèmes d'intimité qui sont liés) et couteux pour la collectivité.

Le Conseil de quartier souhaiterait que toutes les sanisettes soient équipées d'urinoirs adossés à cette dernière. Est-ce possible ?

Concernant une installation de sanisettes équipées d'urinoir pour l'instant, ce n'est pas envisageable mais avec le prochain marché, début d'installation fin 2023, la nouvelle proposition de sanisette sera pourvue d'urinoir.

Le Conseil de quartier demande ou en est l'expérimentation sur le tri des déchets alimentaires ? Il estime que les bacs marrons semblent peu déployés et qu'une collecte deux fois par semaine est insuffisante, notamment dès que les températures montent, compte tenu des problèmes d'odeur dans ces bacs. Le Conseil de quartier demande s'il est possible de quantifier cette opération et ce qu'il est prévu pour la suite ?

À ce jour, il n'est pas prévu d'augmenter la fréquence de la collecte des déchets alimentaires en pied d'immeuble. En revanche, un projet d'implantation d'un point d'apport volontaire(PAV) à destination des particuliers, identique à celui déjà installé à l'angle rue de Bretagne/rue de Picardie, est en cours d'étude par la Direction de la Propreté et de l'Eau dans le secteur de la place de la Bourse. Par ailleurs, un stand d'information animé par l'association Zéro Waste était présent les dimanches 4 et 11 septembre à l'angle des rues Montorgueil et Bachaumont (information relayée sur les Réseaux Sociaux et dans la newsletter) pour informer les habitantes et habitants sur le tri des déchets alimentaires.

Place du Caire, des palettes sont systématiquement déposées sur la place et accrochées avec des chaines. La place n'étant pas très grande, cela gêne beaucoup les usagers. Le Conseil de quartier demande ce qui peut être fait pour éviter que la place du Caire soit en partie occupée par des palettes et des vélos ? Existe-t-il des solutions alternatives pour ces palettes et ces vélos ?

Dans le cadre de l'aménagement de la rue aux écoles rue Dussoubs, le stationnement 2RM situé au 46-48 de la rue sera remplacé par du stationnement vélo dès cet été. Le renforcement en arceaux permettra nous l'espérons de réduire le stationnement sauvage dans la rue du Caire à proximité. Concernant les palettes, nous allons nous rapprocher des commerçants pour qu'ils limitent au maximum les nuisances liées aux livraisons.

Qu'est ce qui pourrait-être mis en place pour diminuer la présence de déjections canines sur les trottoirs ?

La Direction de la propreté et de l'eau organise plusieurs animations canines sur le territoire de Paris Centre (notamment dans les parcs et jardins) tout au long de l'année en présence d'un animateur canin. L'objectif est d'inciter les maitres-chiens à adopter les bons gestes et bons comportements.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service Local de Propreté Paris Centre - Direction de la Propreté et de l'Eau, situé au 2 rue des Quatre Fils 75003, au 01 55 34 77 17.

Est-il possible de joindre directement la police municipale sans passer par le standard 3975 ?

Le 39 75 est, à ce jour, le point d'entrée de la Police municipale.

<u>Le projet de salle de consommation à moindre risque à Paris Centre avait-il été abandonné?</u>

La loi prévoit en effet aujourd'hui la possibilité pour l'État d'impulser, en lien avec l'ARS et avec consultation des municipalités, la création de Haltes Soins-Addictions offrant par ailleurs un accompagnement social aux usagers de drogues. La Mairie n'a connaissance d'aucun projet de ce type sur le territoire de Paris Centre à cette heure. Les précédents

questionnements qui concernaient une emprise autour du quartier Bonne-Nouvelle / Strasbourg-Saint-Denis sont bien éteints.

Le Conseil de quartier constate que de nombreuses poubelles du quartier sont saturées à l'heure du déjeuner. Certaines corbeilles pourraient être doublées, notamment au pied du mur végétal de la rue Poissonnière sur la placette à l'angle avec la rue d'Aboukir. Rue de la Lune la situation s'est considérablement améliorée, cependant la poubelle mériterait d'être doublée car elle déborde régulièrement. Cette rue est par ailleurs, elle aussi régulièrement suiette aux épanchements d'urine.

Les signalements du Conseil de quartier ont été pris en compte et relayés à la Direction de la Propreté et de l'Eau.

Le Conseil de quartier considère que les bacs marrons ne sont pas relevés assez souvent, notamment lors de la période estivale ou la chaleur provoque des odeurs. Par ailleurs, les horaires de collecte de ces bacs ne correspondent pas aux heures de sortie des autres poubelles ce qui pose problème pour les immeubles sans gardien. De plus, il est constaté que même lorsqu'elle est sortie la poubelle marron n'est pas toujours relevée par les services de la ville.

Les signalements du Conseil de quartier ont été pris en compte et relayés à la Direction de la Propreté et de l'Eau

Le Conseil de quartier demande si la Mairie envisage de radier les personnes qui ne viennent pas aux réunions et de procéder à un nouvel appel à candidature et tirage au sort ?

Comme le prévoit la Charte des Conseils de quartier de Paris Centre, un mail va être envoyée aux membres ayant été absent plus de 6 mois pour les informer de leur désinscription.

Le tirage au sort est prévu dans la charte tous les deux ans et sera donc réalisé en mai 2023.

En introduction de la réunion Sabrina JAMET explique que Jimmy BERTHÉ étant malade, il ne pourra pas assister à la réunion de ce soir.

Elle rappelle ensuite que trois membres de l'équipe d'animation ont démissionné (Chantal HEMARD, Bertrand RICHARD et Quentin SELE BARANCY), en conséquence, de nouvelles personnes peuvent intégrer l'équipe d'animation.

Un appel à candidature a été lancé par la Mairie et à ce jour seules Maëva C et Aïcha CATHY se sont portées candidates.

Sabrina JAMET demande si d'autres personnes souhaitent se porter candidat.e.s.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, Aïcha CATY et Maëva C. intègrent l'équipe d'animation sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

Fonctionnement du Conseil de quartier

Pour débuter la réunion Sabrina JAMET rappelle comment le Conseil de quartier fonctionne. Il se compose d'une équipe d'animation de cinq personnes élues pour deux ans (deux co-président.e en respectant dans la mesure du possible une parité homme/femme, un.e responsable de la communication, un.e trésorier.e, un.e secrétaire), et des membres inscrits auprès de la Mairie comme conseillers de quartier. Le rôle du Conseil de quartier est de participer à la réalisation de projets au bénéfice du quartier et à l'animation du quartier en renforçant notamment le lien social, la solidarité et la convivialité. Il a aussi pour mission d'alerter sur les éventuelles problématiques du quartier et d'être un lien entre les habitants, acteurs, usagers et la Mairie notamment en relayant les informations de la Mairie et en participant aux diagnostic et à la résolution des problèmes.

Chaque Conseils de quartier est composé de deux collèges; le premier regroupant les habitants et usagers volontaires du quartier, sur inscription auprès de la coordination des

Conseils de quartier, le second regroupant tous les acteurs locaux volontaires du quartier désignés par la Mairie et le Conseil de quartier.

Le rôle de l'équipe d'animation est de faire vivre le Conseil de quartier, à cette fin, elle établir un agenda annuel des réunions en lien avec la coordination des conseils de quartier. Elle assure la préparation et l'animation des réunions, définit les ordres du jour et valide les comptes rendus rédigés par la coordination des Conseils de quartier. Elle assure également le suivi des demandes, du budget du Conseil de quartier et sa communication.

L'équipe d'animation est également chargée des relations avec les commissions thématiques, de la participation du Conseil de quartier au Budget Participatif et est en lien avec les autres Conseils de quartier du secteur et ceux des arrondissements limitrophes.

Francis LEBISSONNAIS explique qu'il trouve très important que l'équipe d'animation fasse le lien avec la Mairie pour éviter que les commissions du Conseil de quartier travaillent dans un niveau de détail trop important sur des projets que la Mairie ne pourra pas mettre en place et pour qu'elles s'inscrivent dans le même calendrier que la Mairie.

Fabienne WEHRLE fait remarquer qu'elle estime que la Mairie ne communique pas assez sur la période de dépôt de projet du Budget Participatif. Francis LEBISSONNAIS explique qu'en effet les membres des Conseils de quartier sont submergés d'informations et qu'en conséquence les communications de la Mairie se noient dans cette masse.

Le Conseil fonctionne avec plusieurs commissions thématiques qui ont été votées par les conseiller.e.s en séance. Le mode de fonctionnement de ces commissions dépend des sujets traités et du nombre de participants. Les propositions sont ensuite discutées en réunion plénière du Conseil de quartier. Les réunions des commissions thématiques peuvent accueillir d'autres acteurs impliqués par le thème concerné ou le projet envisagé. D'autres sujets que ceux concernés par les commissions thématiques peuvent également être traités en complément.

Commission propreté

Sabrina JAMET explique que la commission suit la mise en place de référent propreté dans Paris Centre. Pour le moment il n'y en a qu'un pour l'ensemble du secteur. Le Conseil de quartier a également participé à la révision du plan de propreté avec la Mairie et a suivi quelques dysfonctionnements via des signalements dans l'application « Dans Ma Rue » (DMR).

Une réunion plénière sur le thème de la propreté a été organisée par le Conseil à l'école Dussoubs le 7 juin 2022.

Enfin, il est rappelé que pour les déchets électroniques et les petits encombrants, la Ville de Paris met à disposition des habitants un « Trimobile » pour qu'il puisse s'en débarrasser. Les points de collecte et horaires sont disponible sur Paris.fr.

Commission circulation et sécurité

La commission a travaillé sur divers sujets tels que la prostitution intrusive, l'installation potentielle d'une salle de consommation à moindre risque à destination des consommateurs de crack, le plan de circulation, la zone à trafic limité (ZTL).

Une marche exploratoire sur le plan de circulation a eu lieu dans le quartier Sentier le 29 juin 2022 et un atelier sur le même thème se tiendra le 27 septembre à la Mairie Paris Centre.

Commissions PLU et mono-activité

Actuellement une nouvelle phase de concertation sur le PLU Bioclimatique s'ouvre. Les Conseils de quartier sont invités à y participer en remplissant un cahier d'acteur. Il est également possible de contribuer à titre individuel sur le site idee.paris.fr. Une marche exploratoire a été organisée par le CAUE. Plusieurs membres du Conseil de quartier y ont participé. Plusieurs réunions ont aussi eu lieu avec la Mairie sur ce sujet.

Le Conseil de quartier a également organisé une réunion sur la mono-activité le 27 janvier 2021, en présence d'élus de Paris Centre.

Commission partage de l'espace public

Ce groupe de travail s'intéresse en particulier au sujet des terrasses. Il a participé à la concertation sur le nouveau règlement des étalages et terrasses de la Ville de Paris en mai 2021 et à l'établissement du règlement particulier au secteur Montorgueil/Saint-Denis en février 2022.

Commission de végétalisation

En 2021, la commission a proposé des installations de bacs qui ont été votées par le Conseil. Aujourd'hui les bacs sont en attente de l'obtention d'un permis de végétaliser pour pouvoir être installés. Des bacs pour l'école Dussoubs ont également été financés par le Conseil de quartier.

En 2022, la commission a travaillé sur l'inauguration de l'abreuvoir à moineaux du potager de la Lune. La commission a également travaillé à la mise en place d'un marché aux fleurs rue Notre Dame de Bonne Nouvelle porté par « 2 aux coins », Sabrina JAMET, et l'association « Village Bonne Nouvelle ». Pour 2022-2023, la commission se prépare à s'impliquer dans « Embellir Votre Quartier », notamment dans le but de transformer la place d'Alexandrie en jardin.

Sabrina JAMET invite ensuite les personnes qui souhaitent rejoindre une commission à se signaler auprès d'elle pour être mises dans les bonnes boucles de mails. Elle rappelle aussi que le Conseil de quartier n'est pas fermé à travailler sur d'autres sujet si des conseillers de quartier sont prêts à s'investir.

Budget

Fonctionnement:

Flyers: 157€

Pot Gaité Lyrique : 290€ Pot de fin d'année : 198€

Participation au bal de la Bourse : 2 500€

Kakémono: 252€

Évènement Square Émile Chautemps : 43,32€

Évènement square Bidault : 101,10€ Participation « Au Centre d'été » : 600€ Participation projet école Beauregard : 500€

<u>Investissement:</u>

Projecteurs vidéo et écran : 620€ Tablette pour vidéoprojecteur 250€

Bancs parisiens: 11 500€

Bacs Orangerie (sous condition d'obtention d'un permis de végétaliser) : 24 000€

Bacs pour l'école Dussoubs : 4 756,20€

Actualité et points divers

Gilles-Henri BAILLY signale que rue Réaumur, il y a un endroit, au niveau de l'Arts et Métiers près de l'église Saint Nicolas Des Champs, où il y a deux abris bus, dont un n'est plus utilisé. Il demande si cet abris bus pourrait être déplacé place Bernard Lazare ou il est impossible de s'asseoir en attendant le bus.

Le Conseil de quartier envisage toujours de créer une animation rue Vaucanson en lien avec l'école Vaucanson.

Bal de la bourse: traditionnellement le Conseil de quartier a toujours participé à l'organisation du Bal de la Bourse

Salle de consommation à moindre risque : il semblerait que, finalement, une salle de consommation à moindre risque devrait bien être créée dans le quartier, face au Musée du Chocolat.

Sabrina JAMET rappelle que le vote du Budget Participatif prend fin le 27 septembre et invite les personnes qui le souhaitent à voter avant cette date.

Elle signale également que les Conseils de quartier Marais-Archives et Marais-Place des Vosges organisent conjointement un vide grenier samedi 24 septembre rues de la Perle et des Quatre Fils.

Fabienne WEHRLE explique qu'à l'école Beauregard, alors que la Mairie avait affirmé aux parents d'élèves qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe, une classe a été fermée et les parents informés 10 jours avant la fin de l'année scolaire. Les parents d'élèves ont écrit à Monsieur le Maire et au rectorat. Ce mail est resté sans réponse. Elle interroge donc la Mairie sur le futur de l'école Beauregard. L'école va-t-elle fermer ?

Date des prochaines réunions

Réunion plénières Mardi 22 novembre 2022 Mardi 24 janvier 2023 Mardi 21 mars 2023 Mardi 6 juin 2023

Réunion sans élus Mardi 18 octobre Mardi 13 décembre Mardi 14 février Mardi 11 avril Mardi 16 mai